


<p>Comité Départemental BADMINTON du FINISTÈRE</p> 	GdC	<p>Guide du Comité</p> <p>Règlement Championnat du Finistère Adulte</p>	<p>Adoption: 10-06-2021</p> <p>Entrée en vigueur: 01-09-2021</p> <p>Validité: permanente</p>

Article 1 : généralités

Article 2 : autorisation

Article 3 : logiciel de gestion du CDF

Article 4 : juge-arbitrage

Article 5 : inscriptions

Article 6 : format de compétition

Article 7 : règles du jeu

Article 8 : volants

Article 9 : horaires

Article 10 : récompenses

Article 1 : généralités

Le Championnat Départemental du Finistère Adulte (CDFA) est un tournoi unique sur qualification pour les joueurs des clubs affiliés au comité du Finistère.

Il permet de décerner les titre de Champions du Finistère dans les catégories P, D, R, N et Vétéran en simple, double et mixte.

Le Championnat se déroule selon les règles du RGC, et ce présent règlement permet d'en préciser le mode de qualification et les informations d'organisation.

Article 2 : autorisation

Le tournoi doit faire l'objet d'une demande d'autorisation sur Poona par le comité.

Article 3 : logiciel de gestion du CDFJ

Le tournoi sera géré sur Badnet, Badplus ou MyFFBad

Article 4 : juge-arbitrage

Un juge-arbitre sera nommé pour le tournoi.

Article 5 : inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer par mail au comité. Dans la mesure du possible, une fiche d'inscription par club (regroupant les inscriptions séniors et vétérans) est souhaitée.

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'inscription mal complétées sont supportées par le club en cause.

Les droits d'inscription seront à régler à réception de la facture (éditée par le Comité, à l'issue de la compétition).

Les droits d'engagements sont fixés de la manière suivante :

	Tableaux Séniors et vétérans
1 tableau	8€
2 tableaux	14€
3 tableaux	18€

Le nombre de joueurs (ou paires) par tableau étant limité à 12, la sélection retiendra les 12 meilleurs inscrits dans chaque tableau en fonction du CPPH à J-15.

Les joueurs inscrits mais non qualifiés selon le critère ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée par ordre décroissant au CPPH.

En simple, un joueur forfait pourra être remplacé par un joueur placé en premier sur la liste des remplaçants du tableau concerné.

En double, un joueur privé de son partenaire peut demander son remplacement par un autre joueur. S'il n'a pas nommé de nouveau partenaire dans le délai imparti par le juge-arbitre, il sera lui-même

retiré du tableau et la paire placée première sur la liste des remplaçants du tableau pourra prendre la place ainsi libérée.

En double ou en mixte, une paire constituée de deux joueurs possédant un classement différent doit s'inscrire dans le tableau du joueur le mieux classé.

Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour annulation d'un tableau. En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne seront pas remboursés sans justificatif.

Le contrôle des licences se fera sur Poona et les joueurs devront être licenciés à la date du tirage au sort.

Article 6 : format des tableaux

Le tournoi se déroule dans les cinq disciplines : Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double Dame, Double Mixte dans les catégories P, D, R, N et Vétérans (à partir de V2).

Tous les joueurs peuvent participer aux trois tableaux (simple, double et mixte).

Les tableaux se joueront en poule puis élimination directe.

La confection des tableaux, en partenariat avec le juge-arbitre, sera réalisée par le comité départemental du Finistère. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper les séries en cas de nécessité.

Échéancier prévisionnel de la compétition :

Samedi	Dimanche
Les simples (le matin) et les mixtes (après-midi) jusqu'aux 1/4 de finales inclus.	Les doubles hommes et dames le matin Phases finales des simples et mixtes dans l'après-midi.

Le comité départemental se réserve le droit, en fonction des inscrits, de faire jouer des demi-finales simple et/ou mixte le samedi.

Article 7 : surclassement

Chaque joueur devra s'inscrire dans le tableau de son classement. D'éventuelles exceptions peuvent s'appliquer.

Exception 1 : Si le tableau est annulé, le joueur pourra évoluer dans la catégorie supérieure (s'il fait partie des 12 meilleurs inscrits dans le tableau supérieur). Un vétérans pourra évoluer en sénior si le tableau vétérans est annulé (et s'il fait partie des 12 meilleurs inscrits dans le tableau sénior correspondant à son classement).

Exception 2 (vétérans) : Les tableaux Vétérans sont ouverts aux V2 et plus pour les simples, doubles et mixtes. Les V1 sont considérés comme sénior, ils ne peuvent pas jouer dans le tableau vétérans. Les vétérans (V2 et plus) peuvent jouer en sénior si leur cote dans une discipline est supérieure ou égale à **150 points**. Lorsqu'il décide de s'inscrire en sénior, il s'inscrit uniquement en sénior (même dans les autres disciplines).

Exemple : Un joueur V2 ou plus avec une cote en simple, double ou mixte (à J-15) supérieure ou égale à 150 pts, peut (sans obligation) jouer en tableau sénior. Dans ce cas, il devra s'inscrire dans

les autres disciplines en séniors. Il devra en outre être parmi les 12 meilleurs joueurs (ou paires) inscrites dans son tableau pour pouvoir être sélectionné.

Article 8 : volants :

Les tableaux se jouent en volants plumes. Les volants plumes seront à la charge du Comité d'organisation à partir des finales, à raison de 3 volants par finale et au partage entre les joueurs dans les autres cas.

Article 9 : horaires

Les horaires cadre du championnat sont:

- Samedi: 9h - 19h.
- Dimanche: 9h - 19h.

Article 10 : récompenses

Des trophées récompenseront les champions départementaux.

Comme pour l'ensemble des compétitions officielles, les différents intervenants devront respecter les Codes de Conduite en vigueur:

- 1 Code de Conduite des joueurs
- 2 Code de Conduite des conseillers, entraîneurs et éducateurs
- 3 Code de Conduite des Officiels Techniques